

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 10 Déc 98  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2543

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1


-----  
Unité de formation : ENTRETIEN DES VOIRIES (CONVENTION)  
Classement :            ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE  
                                  TRANSITION  
Code Référence :        322401U11X1  
Domaine :                302 Construction-SE:construction,équipement du bâtiment

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

*Po* Le Directeur général adjoint,

  
Christelle FRANCHIMONT  
Attachée

G. Schmit

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Lefer Date et signature (2) : 09.10.98  
*administrateur de l'épave*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Entretien des voitures (convention)

CODE DE L'U.F. (3)	<u>322401 U11X1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>307 302</u>
--------------------	---------------------	----------------------------------	----------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 4... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 4... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection



Code de l'unité de formation : (3) 322401011X1	Cole au domaine de formation (4) : 302
---------------------------------------------------	-------------------------------------------


11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	(2)	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de</u>
		<u>du(des) cours</u>		<u>périodes</u>
		(2) (4)	(2) (5)	(2)
Technologie de l'entretien des voiries		CT	B	35
Travaux pratiques d'entretien des voiries et méthodes		PP	L	35
2. <u>Part d'autonomie</u>		XXXXXXXX	P	
				10
			Total des périodes	80

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Néant le 3/12/98* 

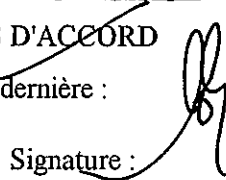
b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISoire - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : .....

Signature : 

04 DEC. 1998

- 
- (2) A compléter
  - (3) Réservé à l'Administration
  - (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
  - (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)



**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières :**

Permettre aux ouvriers polyvalents de voirie, d'entretien, et de propreté publique de :

- définir et de formuler une approche intégrée en matière de réparation de chaussées en respectant la sécurité et l'hygiène.
- réaliser de petits travaux d'entretien ou d'aménagement de routine dans le domaine de la propreté publique ou de la voirie

**afin d'optimaliser la gestion du domaine public et de contribuer efficacement à l'amélioration d'un cadre de vie urbain**

## **1. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **1. Capacités**

#### **1.1 En français**

- Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- lire couramment avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation;
- répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites;
- consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières

- S'exprimer oralement et par écrit :

- produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

#### **1.2 En mathématique:**

Savoir

- calculer (addition, soustraction, multiplication, division)
- reconnaître les figures planes classiques et calculer leur périmètre et leur surface.
- construire une droite parallèle ou perpendiculaire à une droite donnée.
- mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur
- pratiquer les conversions de mesures (longueur, aire, volume, masse, durée)

## **2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU :**

CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU  
LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.



## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

### Entretien des voiries

#### Technologie de l'entretien des voiries :

L'étudiant sera capable, de manière autonome, de

- identifier et employer à bon escient la terminologie des voiries, par exemple emprise, route, plate-forme, accotement, talus, fossé, terre-plein, îlot-directionnel, piste cyclable et cavalière, trottoir, casse-vitesse, bordure, filet d'eau, avaloir, bande de contrebutage, barrières de sécurité, chambres de visite, canalisations d'égoût, ..., en sachant le rôle joué par chacun de ces éléments.

- identifier et définir les conditions de mise en oeuvre des matériaux de construction employés en chaussée :

Matériaux de sous fondation : géotextile, sable, schiste, laitier.

Matériaux de fondation : empierrement, sable stabilisé, béton maigre.

Matériaux de revêtement : dalles en béton, béton continu, hydrocarboné, enduits superficiels, pavés.

- identifier et définir les conditions de mise en oeuvre d'autres matériaux utilisés en voirie :

Béton préfabriqué pour éléments linéaires (bordures, filet d'eau,...) et chambres de visite.

Tuyaux et accessoires pour réseau d'égoût en grès, en béton, en matériaux synthétiques.

-définir le rôle joué par des équipements des voiries :

bouches d'incendie,  
éclairage public,  
signalisation routière et bornage.

- identifier et définir les conditions de mise en oeuvre des matériaux de construction employés en chaussée :

- recyclage des matériaux de construction,
- remplacement de la couche d'usure pour les revêtement hydrocarbonés.

- décrire et définir les conditions d'utilisation du matériel de chantier tel que camion, bulldozer, niveleuse, dumper, finisseuse asphaltée, pelle hydraulique, chargeur, rouleau compresseur, ...

### Travaux pratiques et méthodes de travail :

Face à des situations concrètes nécessitant une approche préprofessionnelle, l'étudiant sera capable de :

- effectuer des réparations d'urgence de chaussées
- instrumenter des équipements des voiries
- procéder à l'entretien des voiries par des travaux tels que fauchage des accotements et des talus, curage des fossés, des avaloirs et des égouts, signalisation routière provisoire lors des chantiers, marquage routier (passages pour piétons...), opérations de déneigement (produits employés...)

### **FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

**Pour atteindre le seuil de réussite, à partir d'une situation concrète, de manière autonome et dans le respect des consignes reçues, l'étudiant sera capable de,**

- aborder efficacement une question d'entretien des voiries.
- apporter une solutions réfléchie à un problèmes posé
- réaliser de petits travaux d'entretien ou d'aménagement de routine relatifs à la voirie, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- niveau de précision et fiabilité des méthodes de travail
- validité des choix de techniques et d'outillage
- qualité et finition des travaux effectués

**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Un enseignant ou un expert, en possession d'un diplôme de gradué en Travaux Publics, pouvant faire état d'une expérience récente reconnue d'au moins 6 ans dans l'entretien des voiries, et possédant un titre pédagogique.